L'ENSEIGNEMENT COLONIAL EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649150359

L'enseignement colonial en France et à l'étranger by Le D' Edouard Heckel

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

LE D' EDOUARD HECKEL

L'ENSEIGNEMENT COLONIAL EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Trieste

L'ENSEIGNEMENT COLONIAL EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE 1906

Commissaire général :

Jules CHARLES - ROUX,

Ancien député Délégué des Ministres des Colonies, des Affaires étrangères et de l'Intérieur

Commissaire général adjoint :

D^r Edouard HECKEL, Professeur à la Faculté des Sciences, Directeur-Fondateur de l'Institut colonial

Secrétaires généraux :

Paul GAFFAREL, Albert PONSINET, Professeur à la Faculté des Lettres Chef du Service colonial

> Paul MASSON, Professeur à la Faculté des Lettres

> > Directeur: Victor MOREL,

Directeurs adjoints :

Auguste GIRY

Clément DELHORBE

COMMISSION DES PUBLICATIONS ET NOTICES

Président :

Ernest DELIBES, Président de la Société de Géographie de Marseille

Vice-Présidents :

Paul MASSON, Professeur à la Faculté des Lettres

Michel CLERC, Professeur à la Faculté des Letires

Secrétaires :

De GÉRIN-RICARD,

Secrétaire général de la Scelété de Statistique Raymond TEISSEIRE,

Secrétaire de la Société de Géographie

EXPOSITION COLONIALE DE MARSEILLE

st 1906 st

L'ENSEIGNEMENT COLONIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

PAR

LE D' ÉDOUARD HECKEL

Professeur à l'Université Directeur du Musée Colonial & Commissaire général adjoint de l'Exposition

ET

CYPRIEN MANDINE

Instituteur





MARSEILLE BARLATIER, IMPRIMEUR - ÉDITEUR 17-19, Rue Venture, 17-19

1907

Augusto CHALLAMEL 17. Rue Jacob, PARIS

INTRODUCTION

Cette notice montre le lent développement de l'enseignement colonial primaire en France et donne les moyens pratiques de faire grandir cette institution naissante; elle fait connaître l'extension considérable que l'enseignement colonial supérieur a pris en quelques années dans notre pays; elle indique enfin ce qui a été fait jusqu'à ce jour à l'étranger pour répandre les connaissances coloniales.

Cette étude est précédée d'un chapitre sur le rôle de l'éducation dans la colonisation moderne.

La politique coloniale des xvre, xvue et xvue siècles, faite au profit de quelques privilégiés, avait tenu jalousement le peuple dans l'ignorance de ce qui se passait aux colonies. Il fallait cacher les procédés d'exploitation arbitraires et cruels qui favorisaient l'éclosion des fortunes fantastiques.

La colonisation moderne a, au contraire, pour base l'utilisation des richesses naturelles des pays lointains par des procédés rationnels et humains.

Dans une entreprise quelconque, les bénéfices ne sont-ils pas toujours la juste rémunération des sacrifices et des efforts consentis ? La prospérité d'une exploitation agricole dans les contrées chaudes comme en pays tempérés, repose sur la mise en état du terrain, le choix judicieux des semences et l'entretien vigilant de la plantation.

Malgré leur productivité étonnante, les végétaux des tropiques ne peuvent, sans culture, donner d'abondantes et durables récoltes. L'étude du climat, du sol et de la végétation des pays chauds, où se trouvent la plupart des colonies modernes, a été sérieusement entreprise de nos jours. L'expérience de suvants spécialistes, ayant fait un long séjour en ces contrées, met à la disposition des colons des indications sures qui leur éviteront bien d'ennuis et de coûteux tâtonnements.

La science qui a pour but de faire connaitre l'histoire, la géographie, l'agriculture, le commerce, l'industrie des pays d'outre-mer, est devenue indispensable aux nations colonisatrices.

Chez les peuples où l'esprit colonial est très développé, l'éducation coloniale se fait surtout par la famille. Commencée dès la plus tendre enfance, cette éducation familiale n'est-elle pas la plus efficace? N'est-ce pas à ce goût précoce des entreprises lointaines, entretenu et développé parles parents, que nos voisins les Hollandais, les Belges et les Anglais doivent l'émigration abondante et régulière qui est le fondement de leur prospérité coloniale?

Nous sommes loin en France de pouvoir compter sur un si précieux facteur de la colonisation! Nos goûts, nos préjugés, nos mœurs, nos institutions étouffent, dès le jeune âge, les généreux élans, indices révélateurs de l'esprit d'entreprise, capable de concevoir plus tard l'idée d'un établissement colonial.

Puisque l'éducation nationale actuelle va tout à fait à l'encontre de la colonisation, nous devons, sans hésiter, y apporter les réformes nécessaires. Sapons les vieux préjugés qui éloignent tant de jeunes gens des carrières utiles (commerce, industric, colonies) pour les lancer à la poursuite énervante des fonctions administratives!

Une vigoureuse campagne, entreprise par d'éminents écrivains, en faveur de cette réforme de l'éducation, a obtenu, il y a quelques années, un commencement de satisfaction. Pressé par l'opinion publique, le gouvernement a preserit aux autorités académiques l'orientation des programmes des lycées vers les sciences susceptibles d'une application utile dans la vie. C'est un premier pas, bien timide il est vrai, vers la réforme complète de l'enseignement public dans le sens des sciences économiques.

Il a paru logique de grouper sous l'appellation générale d'enseignement colonial primaire ; 1º l'enseignement primaire proprement dit ; 2º l'enseignement postscolaire ; 3º l'enseignement professionnel.

L'enseignement colonial primaire proprement dit se subdivisera en enseignement primaire élémentaire et en enseignement primaire supérieur. L'enseignement colonial primaire élémentaire, donné sous forme de causeries dans les classes inférieures, doit s'élever progressivement avec le développement intellectuel des élèves.

L'enseignement colonial primaire supérieur abordera résolument l'étude de la géographie, de l'histoire et des productions des pays lointains.

Quelques modifications rendront cet enseignement applicable aux écoles de filles. Pour fonder de saines et vigoureuses familles coloniales, il faut donner aux colons de courageuses et intelligentes compagnes.

Les notions coloniales reçues à l'école primaire doivent se développer au dehors dans les cours populaires.

De nombreuses sociétés se sont fondées, pendant ces dernières années, pour donner une instruction complémentaire aux jeunes employés et ouvriers. En inscrivant les matières coloniales dans les programmes de leurs cours, ces associations faciliteront le fonctionnement normal de l'enseignement colonial postscolaire.

L'enseignement colonial professionnel, ayant pour but la préparation spéciale des futurs colons, méritait d'être traité avec quelques développements.

Créé à la hâte et sans plan général d'ensemble, l'enseignement colonial supérieur ne possède pas encore la stabilité d'un organisme définitivement constitué. Il manque d'homogénéité et et d'unité de plan. Il faudra tailler dans la frondaison un peu touffue de cet arbuste vigoureux et régulariser sa végétation. Depuis la reconstitution de notre empire lointain, l'enseignement colonial supérieur était devenu nécessaire. Les grands bouleversements politiques, les revers maritimes et coloniaux de la fin du xvm^e siècle et du commencement du xix^e avaient détourné les Français des entreprises coloniales.

Le souvenir des empires fondés par nos ancêtres en Amérique et en Asie semblait s'être évanoui. Gambetta et Jules Ferry, promoteurs de la politique coloniale française moderne, durent déployer une énergique persévérance et une grande éloquence pour démontrer à leurs concitoyens les avantages moraux et matériels de l'expansion française dans les pays neufs.

Pour combattre ce scepticisme à l'égard de l'avenir colonial de la France, pour rehausser le prestige des entreprises lointaines aux yeux de l'élite de la nation, il fallait créer un haut enseignement colonial.

Cet enseignement devait-il être un exercice de haute culture intellectuelle ou une préparation plus ou moins directe et pratique à la colonisation ?

Au troisième Congrès international d'enseignement supérieur, M. Caudel, maître de conférence à l'École libre des sciences politiques, a dit que l'enseignement colonial devait être « une préparation élevée, spéciale et directe à l'administration des colonies et aux entreprises coloniales ».

C'est également l'avis donné par M. Zimmermann, professeur à la Faculté des Lettres et à l'École de Commerce de Lyon, à la session de l'Institut international tenue à Rome en septembre 1905.

Au troisième Congrès d'enseignement supérieur, M. Maurice Courant, professeur à l'Institut colonial de Lyon, a émis une opinion contraire aux deux précédentes, et déclaré que cet enseignement devait être scientifique et désintéressé.

« Qu'il s'agisse, dit-il, de la colonisation en pays de souveraineté, de protectorat, ou de cette colonisation spéciale en pays étrangers, telle qu'elle se poursuit en Chine, au Siam, en Corée, colonisation n'est pas synonyme d'exploitation.

« A côté de l'exploitation agricole, industrielle, commerciale,